

Samedi 4 Juin



Repas des Seniors

12h00 à la Salle de Fêtes

Pêche garnie au Thon Ananas au crabe Rôti de porc à l'espagnol et ses légumes

Trilogie de Fromages Tarte aux fraises

Adhérents: 12 € non adhérents: 20 €



Samedi 11 Juin



Gala Atelier Danse du Foyer des Jeunes

19h30 à la Salle des Fêtes sur le thème : « Music Remix »

Buvette et petite restauration sur place.

Samedi 18 Juin

Fête des Ecoles

10h00: Remise des prix aux élèves du CM2 offerts par la Municipalité en Mairie.

11h00: Spectacle des enfants

organisé par les Enseignants et l'Association des Parents d'élèves.

Stand de maquillage, pêche aux canards, vente d'enveloppes Buvette et restauration



Samedi 18 Juin

**Anciens
Combatants**

Commémoration du 76ème anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle.

Rassemblement au Monument aux Morts à 18 h 00.

Dimanche 19 Juin

RANDONNEE PEDESTRE organisée par le **Comité des Fêtes**

départ à 9h00 sur la place. Venez nombreux !!



Samedi 25 Juin



L'Harmonie Municipale de Marcoing,

Organise

Une audition des élèves de l'école de musique

à partir de 19h00 à la Salle des Fêtes,

Suivie d'une superbe soirée « Année 80 »

Animée par « DJ Jerem' » et l'orchestre de variétés de l'Harmonie

à partir de 20h30

Buvette et petite restauration sur place.

Dimanche 26 Juin



l'Association de Chasse de Marcoing,

Organise une journée Pêche à la truite
à l'étang des sources de Masnières.

Ouvert à toutes et à tous. Adultes: 24€ Enfants: 15€
Restauration sur place.



Inscriptions: M. Rouillard: 06.30.37.31.90 M. Gaudry: 07.78.79.73.55 M. Valter: 06.49.71.56.66

Familles Rurales

Centre d'Accueil et de Loisirs d'été

Jeux de plein air, animations, camping,
sorties, fête du centre...

du Mercredi 6 Juillet au 7 Aout 2016

Inscriptions jusqu'au 3 Juin 2016.



TONTE DES PELOUSES

Considérant la gêne qu'occasionne
les bruits de tondeuses pour
respecter la quiétude de votre
voisinage, veuillez éviter de tondre
votre pelouse le Dimanche.



Code Général des Collectivités Terri-
toriales art. L.2212-2, 2213-4, 2214-3
Code Santé Publique (articles L1311-1)
Décret n° 523 du 5 Mai 1988 pris pour
l'application de l'article L1er du code de
la santé publique.

Sauvez les effectifs de l'école

Un enseignant en moins, c'est plus d'élèves par classe.

Nous sommes actuellement menacés d'une
suppression d'un poste d'enseignant.

En Septembre, l'inspecteur viendra vérifier les effectifs
pour juger du maintien des classes.

Nous ne pouvons pas être insensibles à cette menace.

Inscrivez vos enfants dans nos écoles pour maintenir
la vie de notre village et donner à nos enfants un
enseignement de qualité.



Vacances Scolaires

Du Mercredi 6 Juillet au Mercredi 31 Aout 2016

Pendant cette période : les bureaux de la mairie seront fermés l'après-midi.



Fin des produits phytosanitaires

dans les espaces verts des collectivités.

La loi sur la transition énergétique prévoit la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les collectivités territoriales au 1er Janvier 2017. Une décision qui devrait permettre une amélioration de la biodiversité dans les espaces verts publics et privés, et réduire la pollution des sols. D'ores et déjà votre commune s'est engagée dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires, pour cela nous vous engageons à entretenir votre trottoir ainsi que votre caniveau afin de préserver un cadre de vie agréable et garder votre ville toujours propre et accueillante.

